

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS CLASSÉES

*Rubriques 2760 -2 et 3540 de la nomenclature des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement*

Commune de OYRÉ (86)



**TOME 4 : RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT
RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE DE DANGERS**

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS CLASSÉES

*Rubriques 2760 -2 et 3540 de la nomenclature des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement*

Commune de OYRÉ (86)

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

SOMMAIRE DE L'ETUDE D'IMPACT

PRESENTATION ET OBJET DE LA DEMANDE	3
DONNEES GENERALES DU PROJET	5
JUSTIFICATIONS DU PROJET	9
SERVITUDES ET CONTRAINTES	12
PRINCIPAUX EFFETS DU PROJET	13
SITES ET PAYSAGE	16
SOL ET SOUS SOL	16
EAUX SUPERFICIELLES	17
EAUX SOUTERRAINES	18
MILIEU NATUREL	19
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET SOCIO-ECONOMIQUE	20
COMMUNITE DU VOISINAGE	21
BIENS ET PATRIMOINE CULTUREL	22
ANALYSE DES METHODES	23
RAPPORT DE BASE :DIRECTIVE IED	24

La Société SAINT JEAN INDUSTRIES POITOU, qui appartient au Groupe SAINT JEAN INDUSTRIES, est spécialisée dans la fabrication de pièces en aluminium à destination du secteur automobile. **Cette société dispose d'une installation de stockage de déchets non dangereux, sur la commune de OYRE, utilisée à des fins propres.**

La réalisation de ces pièces et notamment des culasses nécessite une opération de noyautage, consistant à élaborer des noyaux en sables agrégés par un liant, sous l'action de la chaleur ou à l'aide d'un catalyseur gazeux.

Les noyaux formés permettent d'obtenir les différentes parties creuses des pièces lors du moulage. Ces dernières sont ensuite séparées de leurs noyaux à l'aide de machines à vibrer provoquant une désagrégation mécanique.

Les pièces subissent ensuite des opérations de grenailage, sciage ou d'usinage. Pour son process de noyautage, l'entreprise utilise des quantités importantes de sables et de résine.

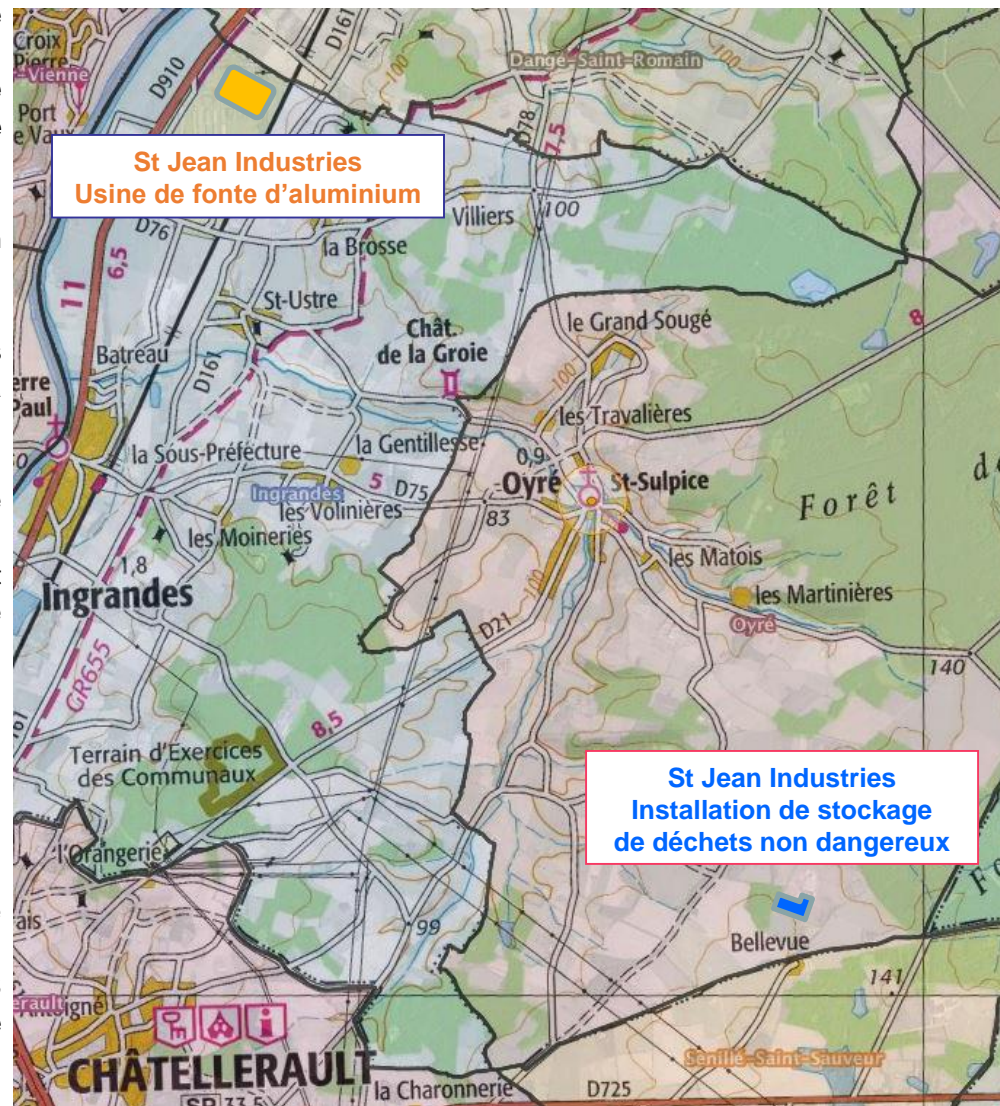
Avec les équipements actuels, 35% du sable issu de l'unité de régénération est réutilisable dans le process, le reste part en stockage dans l'installation de stockage de déchets non dangereux de Oyré.

Une nouvelle unité de régénération de sables va être mise en place sur l'usine d'Ingrandes sur Vienne, permettant de recycler 80 à 85% des sables.

Cette nouvelle unité va donc diminuer fortement la quantité de sables à stocker dans l'installation de Oyré.

L'installation de stockage de déchets non dangereux de OYRÉ est exploitée depuis 2012 par la société SAINT JEAN INDUSTRIES POITOU.

L'autorisation arrivant à échéance, la société SAINT JEAN INDUSTRIES POITOU a mandaté ENCEM, pour la réalisation du dossier de demande d'exploitation .



L'article R.512-8 III du Code de l'Environnement spécifie « *afin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude d'impact, celle-ci fera l'objet d'un résumé non technique* ».

Ce document, volontairement succinct, présente donc la demande d'autorisation d'exploitation au titre des Installations Classées déposée par la Société **SAINT JEAN INDUSTRIES POITOU** sur la commune de **OYRÉ au lieu-dit « les Parjolets »**.

Il s'adresse au lecteur désireux d'appréhender rapidement et dans son ensemble **les caractéristiques générales** du dossier et **les principaux points** de l'étude d'impact relative à l'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux. Un **glossaire** des termes techniques (indiqués par un astérisque) est présenté en dernière page.

Pour une information plus complète, on pourra se reporter à **l'étude d'impact et aux études techniques spécifiques** dans lesquelles sont traitées de façon exhaustive les incidences du projet sur le sol, les eaux, le paysage, le milieu naturel et les populations concernées.

OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier est établi afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter **une installation de stockage de déchets non dangereux relevant des rubriques 2760-2 et 3540 de la nomenclature ICPE***,

Les grands principes et caractéristiques de l'exploitation autorisée, notamment la superficie, seront maintenus. Le changement majeur sera la diminution de tonnage annuel de déchets non dangereux à mettre en place, de 10 000 tonnes par an autorisées à 3 500 tonnes par an sollicitées. Cette diminution étant due à une amélioration du process au niveau de l'usine, avec la mise en place d'une nouvelle unité de régénération des sables beaucoup plus performante.

Le projet porte sur une superficie d'environ 9 ha.

La quantité à stocker sollicitée est de 3 500 tonnes par an, soit environ 16 tonnes/jour.

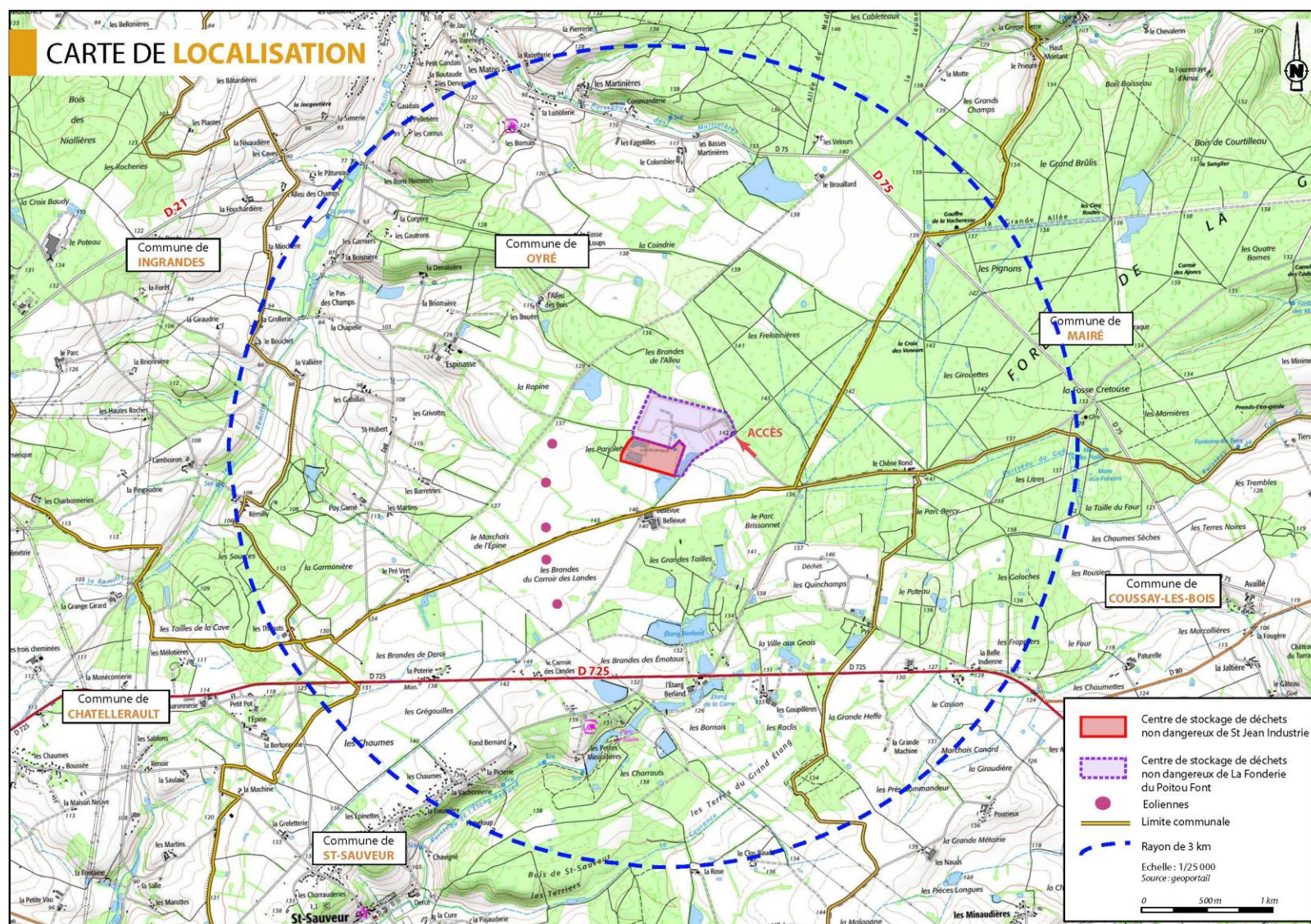
La durée d'autorisation sollicitée est de 43 ans, à échéance de 2060.

Le projet est localisé dans le département de la VIENNE au nord-ouest de la ville de CHATELLERAULT

Les terrains concernés par le projet sont localisés à l'extrémité sud de la commune, 3,5 km au sud-est du bourg de Oyré.

On accède au site par la RD 725, puis par une voie communale, à gauche, au niveau de l'Etang Berland.

L'accès commun aux centres de stockage de déchets non dangereux de St Jean Industries Poitou et Fonderie du Poitou Fonte se fait par un chemin en enrobés.





Commune de OYRÉ

PLAN D'ENSEMBLE

- Centre de stockage de déchets non dangereux de St Jean Industrie
- Centre de stockage de déchets non dangereux de La Fonderie du Poitou Font
- Rayon de 35 m
- E 542** Numéro de parcelle concernée
- Plan d'eau
- Piézomètre
- Voie d'accès avec fossés
- Aire de déchargement
- Évacuation des lixiviats vers les lagunes : collecteurs enterrés
- Drains ouvert vers l'étang (lagunes et fossés de la piste)



Vue sur les lagunes



Vue sur l'alvéole en cours d'exploitation

Hors échelle

NATURE ET VOLUME DES DECHETS NON DANGEREUX

Les déchets mis en stocks sont issus du process aluminium de la société St Jean Industries Poitou.

Provenance du déchet	Code déchet	Indice phénol (mg/kg)	Carbone Organique Total (mg/kg)
Fines de dépoussiérage	10 10 10	0,2	61
Fines de grenailage	10 10 12	0,3	110
Réfractaire usé	17 01 01	0,2	63
Sables usés	10 10 08	0,6	99

La répartition des déchets sera de :

- **2 500 tonnes de sables et fines de régénération**
- **1000 tonnes de fines de dépoussiérage, de grenailage et de réfractaire usagé,**

Cette répartition de 71% de sables usés et 29% de codéchets, homogène au cours du temps, issus du même process industriel et provenant de la même installation rend ce mélange assimilable à un mono déchet.

METHODE D'EXPLOITATION

La poursuite de l'exploitation de l'ISDND se fera comme précédemment.

Les déchets non dangereux sont amenés par camions bachés depuis l'usine, avec une fréquence d'un camion par jour.

Les matériaux sont et seront déchargés devant l'alvéole. Ils seront mis en place dans l'alvéole par un pousseur (engin sur place) toutes les semaines.

L'accès au site de la société St Jean Industries Poitou se fait par une grande piste interne à l'emprise du centre de stockage de la société Fonderie du Poitou Fonte, pour partie en enrobés sur le début de la piste.

Les créneaux horaires pour l'ensemble des activités du site sont compris dans la plage horaire de 7h – 20h00.

Il n'y aura aucune activité les samedi, dimanche et jours fériés.

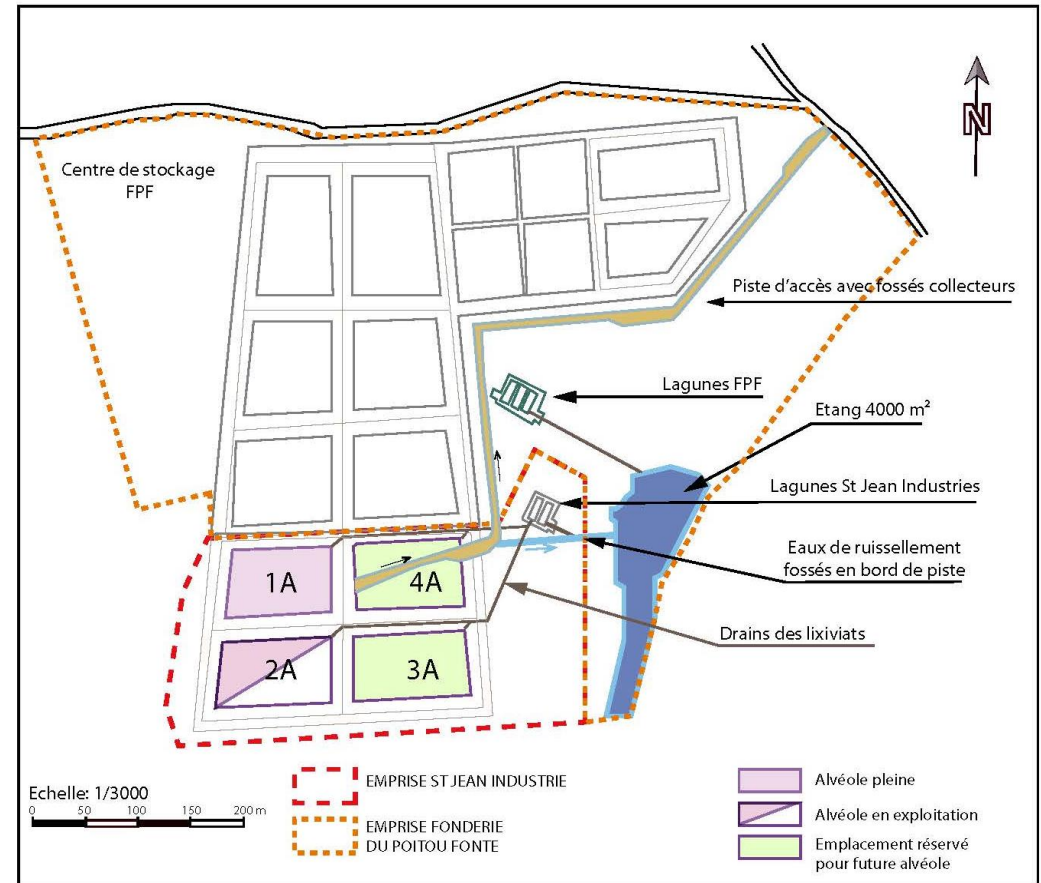
Le site peut être découpé en 3 parties :

- La partie ouest qui comprend l'alvéole achevée et recouverte ainsi que l'alvéole ouverte en cours d'exploitation.
- La partie centrale, actuellement en prairie, qui peut accueillir deux alvéoles supplémentaires
- La partie est, actuellement en prairie, qui restera en l'état et qui comporte les lagunes de traitement des lixiviateurs.

Chaque alvéole est et sera équipée d'un drain collecteur qui est raccordé aux lagunes.

Le rejet des lagunes se fait dans l'étang situé dans l'emprise de la société Fonderie du Poitou Fonte, à l'est du site.

La piste d'accès aux alvéoles existantes est équipée de part et d'autre d'un fossé de récupération des eaux de ruissellement, fossés qui rejoignent l'étang.



PLANNING D'EXPLOITATION

Alvéole	Recouverte
Alvéole 1 A	2014- 2034
Alvéole 2 A	2033 -2047
Alvéole 3 A	2046 - 2060

Caractéristiques	Cellule 1 A (réaménagée)	Cellule 2A	Cellules 3A et 4A
Surface ouverte	8 800 m ²	9 565 m ²	7 000 m ²
Hauteur de digue / terrain	4 m	4 m	4 m
Hauteur des DND	6 m	6 m	6 m
Volume exploitable	80 000 t	80 000 t	45 000 tonnes chacune

FIN D'EXPLOITATION ET GESTION A LONG TERME

GESTION A LONG TERME

1. Suivi post exploitation :

- ✓ Maintien de la cloture
- ✓ Contrôle du système de collecte
- ✓ Surveillance des rejets et de la qualité des eaux
- ✓ Relevé topographique
- ✓ Rapports de synthèses à 5 ans , 10 ans et 20 ans.

En casier mono déchet si le rapport de synthèse à 10 ans montre qu'il n'y a plus d'évolution, le préfet acte la fin de la période.

2. Surveillance des milieux: 5 ans

- ✓ Suivi des eaux souterraines.

Si l'on considère les déchets issus du process aluminium comme un mono déchets, le suivi à long terme du site se fera sur une durée de 15 ans minimum.

PLAN DU SITE EN FIN D'EXPLOITATION



Les raisons du choix du projet restent inchangées par rapport à celles qui ont motivées l'exploitation autorisée.

Contexte historique

Lors de la création du centre de stockage par FONDERIE DU POITOU, regroupant les pôles fonte et fonte d'aluminium, des études et travaux de recherche ont été menés par le BRGM en 1990, pour sélectionner le site le plus adapté, selon différents critères :

- Dimensions : superficie recherchée : quelques dizaines d'hectares
- Localisation dans un rayon de 15 km autour de la fonderie
- Géologie : terrains peu perméables sur 5 m
- Hydrogéologie : nappes souterraines peu vulnérables
- Urbanisme : Compatibilité des terrains aux documents d'urbanisme,
- Environnement : Absence de zones de protection écologique, pas de périmètre de protection de captage d'eau potable.

Sur les 9 sites répondant aux critères de sélection, 3 ont été retenus et ont fait l'objet d'investigations complémentaires (sondages, tests de perméabilité des sols notamment).

Ces investigations ont finalement permis, en 1993, de retenir le site de Oyré au lieu-dit Les Parjolets, malgré des abords plus contraignants sur le plan écologique du fait de la présence d'étangs.

La séparation des deux pôles Fonte et Fonte d'Aluminium a entraîné la division du centre de stockage en deux entités. Le centre de stockage spécifique aux déchets de fonte d'aluminium, a été mis en activité en 2003.

Aspects techniques

Les aspects techniques qui ont guidés le choix du site d'implantation sont :

- La présence d'argiles, de faible perméabilité, sur une épaisseur suffisante,
- Absence d'aquifère vulnérable,
- L'accès au site pour des poids lourds et la distance entre l'usine qui génère le déchet et le centre de stockage qui reste raisonnable,
- La disponibilité sur place des matériaux permettant la réalisation des digues et de la couverture des alvéoles après leur remplissage,
- La faible densité d'habitations autour du site (distance à la première habitation de l'ordre de 400 m),
- Une topographie favorable à une bonne gestion des eaux, avec écoulement gravitaire
- Une surface suffisante pour envisager l'exploitation du site sur le long terme.

Aspects économiques

Les aspects économiques ont aussi une part importante dans le choix du site.

- La maîtrise du terrain, par l'acquisition foncière sur une surface qui permet l'exploitation du site sur du long terme,
- Une distance de transport raisonnable par rapport au site de production et un trajet ne nécessitant que peu d'aménagement pour le passage de camions,
- Des aménagements préalables, clôture, piste d'accès, aménagements paysagers ou techniques raisonnables (zones de croisement de véhicules sur la voie communale) pouvant être amortis sur le long terme, du fait de la capacité de stockage globale du site.
- Des couts de travaux de terrassement limités par la qualité des argiles du sous-sol et la topographie favorable qui permet une gestion gravitaire des eaux

Aspects environnementaux, physiques et humains

Une des grandes forces de ce site de stockage réside dans la faible densité de population présente à ses abords.

- En dehors de l'exploitation agricole de Bellevue, située à 400 m au sud du site, il n'y a pas d'habitation à moins d'1,5 km du site.
- Le trajet emprunté par les camions sur le réseau secondaire (en dehors de l'axe départemental RD 725) est relativement court (1,5 km) et ne présente aucune habitation sur cette portion, entraînant une limitation des risques accidentels,

L'environnement du site présente des facteurs favorables qui limitent la sensibilité générale des composantes du milieu naturel :

- Les boisements qui entourent le site, limitent considérablement les impacts visuels. Ces boisements , limitent aussi la propagation des poussières et permettent une meilleure intégration paysagère en rendant le site très peu perceptible.
- La présence d'argiles de faible perméabilité assure une barrière passive aux infiltrations d'eaux superficielles et pollutions accidentelles éventuelles, préservant ainsi la qualité des eaux souterraines.
- La sensibilité écologique du site, faunistique principalement se développe principalement autour des étangs et des fossés de bords de piste, soit en partie sud de l'emprise du site, partie la moins impactée par la construction des alvéoles.

Vis-à-vis des zones humides qui seront impactées par la construction des futures alvéoles, des mesures de suivi régulières au cours du remplissage de la deuxième alvéole permettront de cibler des mesures de compensation pertinentes au niveau des zones humides du site ou dans leurs alentours proches.

Compatibilité du projet avec les documents de planification

Urbanisme : Le projet est compatible avec le plan local d'urbanisme de Oyré.

Code de l'environnement : Les modalités d'exploitation respectent les orientations des principaux

- ✓ du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire Bretagne :
- ✓ du SAGE VIENNE: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vienne
- ✓ Du plan de prévention des déchets non dangereux
- ✓ De schéma régional de réduction et d'élimination des déchets dangereux du Poitou-Charentes
- ✓ du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Poitou Charentes.
- ✓ Natura 2000

Solutions alternatives

L'exploitation de la deuxième alvéole et la place disponible pour la construction de deux alvéoles supplémentaires permet d'envisager une certaine pérennité de ce site.

De plus, il est toujours préférable de poursuivre une activité sur un site:

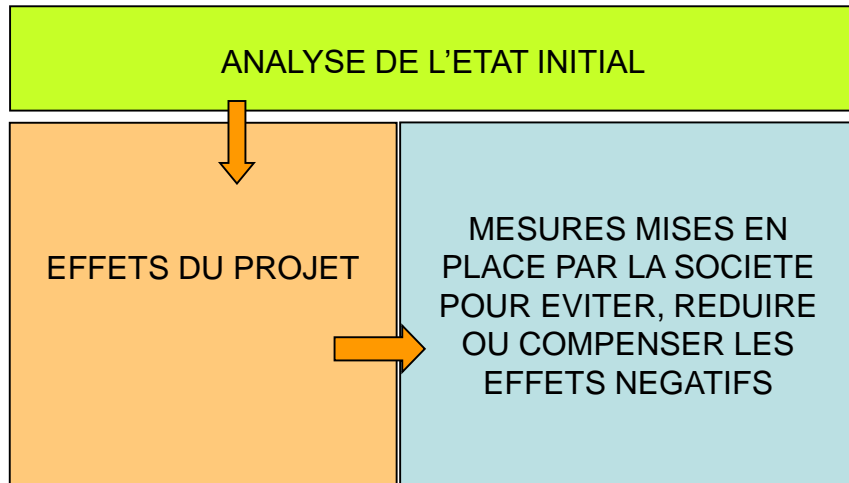
- ✓ où l'on maîtrise les problématiques,
- ✓ où les aménagements sont en place,
- ✓ où l'exploitation depuis de nombreuses années a prouvé l'adéquation entre les impacts générés et les mesures que ce soit vis à vis du milieu naturel.

Précisons qu'aucun dysfonctionnement du site et aucune pollution n'a été détectée depuis son ouverture .

Vis-à-vis de l'environnement humain, aucune plainte ou remarque n'a été émise.

Codes et schémas	Remarques
Urbanisme	Activité compatible avec la zonation spécifique du PLU
Santé publique: captage d'eau potable	<p>L'emprise du centre de stockage empiète très légèrement sur le périmètre de protection éloigné de ces captages.</p> <p>L'activité du centre de stockage de déchets non dangereux n'aura strictement aucune influence qualitative (réservoir captif sous celui de la craie séno-turonienne du bassin versant de la Vienne, sols argileux , eaux de ruissellement drainées, barrière passive (argiles) et barrière active (géomembrane) au niveau des alvéoles) ou quantitative (pas de prélèvement dans les eaux souterraines) sur ces forages.</p>
Sites et monuments historiques	Il n'existe pas de servitude au titre de la protection des sites, paysage et monuments historiques.
SDAGE et SAGE	Secteur concerné par le SDAGE Loire-Bretagne et du SAGE Vienne : Projet compatible avec ces schémas.
Archéologie	Les sites internet consultés, atlas des patrimoine et le site de l'INRAP ne font pas mention de vestiges archéologiques à proximité du site.
Réseaux (électriques, téléphoniques, divers)	Aucune servitude
Zones naturelles (ZNIEFF, Natura 2000)	Le projet n'a aucune incidence sur les zones naturelles les plus proches indiquées dans l'étude d'impact.
AOC- AOP- IGP	<p>Bien qu'inclus dans les aires d'appellation, les terrains sollicités ne sont pas occupés par la culture ou l'élevage d'un produit classé.</p> <p>Les surfaces des aires des appellations sont tellement vastes que le pourcentage des terrains soustraits est négligeable.</p>

Cette étude est fondée
sur la démarche suivante :



Rappelons que ce projet ne modifie pas les caractéristiques d'exploitation et les aménagements qui ont été validés avec l'autorisation du site en 2012.

Les principaux effets possibles du projet concerneront les points suivants :

1/ LES SITES ET LES PAYSAGES

2/ LE SOL ET LE SOUS-SOL

3/ LES EAUX SUPERFICIELLES

4/ LES EAUX SOUTERRAINES

5/ LE MILIEU NATUREL

6/ L'ENVIRONNEMENT HUMAIN ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

7/ LA COMMODITÉ DU VOISINAGE

8/ LES BIENS MATÉRIELS ET LE PATRIMOINE CULTUREL

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

Le projet s'inscrit dans une plaine agricole bocagère, rattachée au grand plateau tourangeau, où le mitage urbanistique et la fragmentation des habitats naturels sont importants.

La plus proche habitation est l'exploitation agricole de Bellevue, située à environ 400 m au sud du projet:

Le bourg de OYRÉ est situé à 3,5 km au Nord-Ouest des terrains.

Le monument historique le plus proche est l'église Saint Sulpice, située dans le bourg de Oyré.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET

Impact visuel temporaire :

- **Perception statique** depuis le GAEC de Bellevue: perception rapproché rasante et diffuse à travers la haie.
- **Perception dynamique** rapprochée depuis les chemins de desserte et diffuse à travers les différentes haies existantes.

Impact paysager permanent

- Modification de l'occupation des sols et de la topographie.

Impact paysager temporaire

- Pendant l'exploitation, lié à la présence d'engins très temporaire (un par jour et pendant les travaux.)

Pas d'impact sur les sites ou monuments historiques

MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION

- ✓ **Maintien des haies périphériques**
- ✓ **Décapage des terrains limité à la stricte zone nécessaire à la nouvelle alvéole**
- ✓ **Couverture de l'alvéole et remise en état par enherbement dès que possible**

- Pas de mesure particulière autre que la propreté du site et une bonne organisation lors des phases de travaux (couverture et ouverture d'alvéoles)

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

Sur les terrains du projet, les sols sont composés de limons de plateaux et des formations argileuses de l'éocène, présentes sur une épaisseur de 10 à 15 m. Les critères floristiques et pédologiques montrent que les terrains inexploités sur l'emprise du projet correspondent à une zone humide.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET	MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION
<p>Risques maîtrisés pour la stabilité des terrains voisins.</p> <p>Risque de dégradation de la qualité des sols et érosion, liés au décapage* des terres de découverte.</p> <p>Risque limité de pollution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par les hydrocarbures lors d'éventuelles fuites des engins - par les éventuels déchets déposés par des tiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pentes d'extraction respectant la stabilité des sols, ✓ Précautions lors du décapage, du stockage et du régilage des terres de découverte, ✓ Réutilisation des terres de découverte*et argiles issues du creusement de l'alvéole suivante pour la couverture de l'alvéole en fin d'exploitation . ✓ Pas de stockage de produits dangereux sur site, évolution d'engins très limitée ✓ Sensibilisation des chauffeurs de l'entreprise sous-traitante à la problématique des hydrocarbures
<p>Zones humides:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction de sols ayant des caractéristiques de zone humide au droit des alvéoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evitement temporaire: création de la prochaine alvéole (3^{ème}) dans 17 ans puis de la quatrième 13 ans plus tard. ✓ Compensation avec création de deux mares présentant des fonctionnalités plus importantes très en amont de la destruction, avec suivi écologique. ✓ Mesures de suivi du milieu naturel proposées 2 ans après travaux et ensuite par période quinquennale permettant de mieux appréhender les fonctionnalités et bien développer l'intérêt écologique

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

Aucun cours d'eau permanent ou temporaire n'est présent à proximité ou sur le centre de stockage des déchets non dangereux

Les eaux de ruissellement de la piste sont collectées par des fossés de part et d'autre de cette dernière.

Des étangs (nature très argileuse des terrains) sont présents aux abords:

- Celui en limite sud , hors emprise et non concerné par l'exploitation
- Celui en limite est et dans l'emprise du centre de stockage de la société Fonderie du Poitou Fonte. Cet étang reçoit les eaux de ruissellement des sites ainsi que les eaux issues des lagunes de traitement des lixiviats des deux sites de stockage des déchets non dangereux.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET

Effets qualitatifs :

- Risque de pollution des eaux superficielles de l'étang est uniquement:
 - ✓ Du fait de la présence d'hydrocarbures dans les engins lors des travaux et pour le pousseur une fois par semaine
 - ✓ Risque de pollution par les MES lors des travaux de création ou de couverture des alvéoles
 - ✓ En cas de dysfonctionnement du traitement par lagunage

Par rapport à l'exploitation actuelle, il n'y a aucun effet supplémentaire

Effets quantitatifs :

- pas de connexion entre le site et le réseau hydrographique.

Par rapport à l'exploitation actuelle, il n'y a aucun effet supplémentaire

MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION

- ✓ Pas de stockage d'hydrocarbures sur site
- ✓ Travaux de durée très réduite , limités à quelques semaines lors de la création d'une alvéole et espacés dans le temps: prochaine alvéole dans 17 ans et la suivante 13 ans après
- ✓ Canalisation des eaux de ruissellement de la piste d'accès vers les lagunes pour décantation avant rejet dans l'étang
- ✓ Canalisation des lixiviats vers les lagunes, suivi analytique semestriel des lixiviats et des eaux en sortie de lagune
- ✓ Pas de dépassement des seuils réglementaires pour les paramètres analysés.

Permanence des mesures de protection et des contrôles déjà en place

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

La nappe d'eau présente au droit du site est située au niveau de la craie du séno-turonien. Elle s'écoule globalement du SSE vers le NNO. La craie séno-turonienne est présente sous les argiles soit 10 à 15 m sous le terrain naturel.

Pour l'alimentation en eau potable, l'eau est captée au niveau de l'aquifère cénomaniens, situé sous la craie séno-turonienne et séparée de cette dernière par des marnes cénomaniennes. Les captages se situent au sud du projet, à environ 1500 m pour le plus proche. Le site empiète très légèrement sur le périmètre de protection éloigné du captage, périmètre mis en place après l'autorisation du site.

Les puits et forages les plus proches sont localisés au sud du projet, celui du GAEC de Bellevue, à priori n'est plus utilisé. Tous les puits sont en amont hydraulique par rapport au site.

Des piézomètres permettent de suivre le niveau de la nappe et sa qualité.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET

Effets qualitatifs

Du fait de la nature même des terrains, très argileuse (un des critères de choix de la localisation du site), les effets sur les eaux souterraines sont négligeables dans la mesure où la percolation est quasiment inexistante.

Pas de risque de pollution par une fuite d'hydrocarbures

Pas de risque d'altération de la qualité des eaux par les fines de gisement,

Pas de risque sur l'alimentation en eau potable des populations.

Effets quantitatif

Le site n'engendre ni prélèvement ni rejet dans les eaux souterraines, il n'y a donc aucun impact quantitatif.

Par rapport à l'exploitation actuelle, il n'y a aucun effet supplémentaire.

MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION

- ✓ Mise en place au niveau des alvéoles, en plus de la barrière passive constituée par les argiles, d'une barrière active constituée d'une géomembrane étanche.
- ✓ Mesures semestrielles de suivi de la qualité des eaux souterraines.

Permanence des mesures de protection et des contrôles déjà en place

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

Sensibilité réglementaire : Aucune espèce végétale observée n'est protégée. Huit espèces animales protégées sont susceptibles de se reproduire et/ou de s'abriter à l'intérieur du périmètre du projet

Sensibilité floristique: 7 espèces végétales sont estimées d'intérêt patrimonial, dont deux sont concernées par le projet (Jonc nain et la Grande Naiade) voir carte de localisation dans le dossier, habitats 2 et 8.

Sensibilité faunistique: 19 espèces animales de l'aire d'étude sont estimées d'intérêt patrimonial. Onze espèces animales d'intérêt patrimonial (dont quatre « sensibles ») sont concernées par le projet.

Sensibilité des habitats naturels: Trois habitats de l'aire d'étude abritent un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire : les habitats 1, 2 et 8. Les habitats 1 et 2 sont estimés « sensibles » et l'habitat 8 est estimé « assez sensible »

Sensibilité patrimoniale globale: L'étang et ses abords , sont estimés de niveau fort, la mare sud ouest de l'habitat 8 est estimée de niveau moyen à fort, les terrains inexploités et leurs abords sont estimés de niveau moyen, les terrains remis en état ou en cours d'exploitation sont estimés de niveau faible (une seule espèce patrimoniale « assez sensible » observée.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET

Effets directs :

- sur 400 m² de sensibilité patrimoniale de moyen à fort et sur 1,9 ha de sensibilité patrimoniale de niveau moyen .
- Zone humide: les terrains directement concernés occupent une superficie de l'ordre de 2,4 ha

Effets indirects :

- Aucun effet sur le l'étang sud, localisé en amont hydraulique des terrains
 - Pas de réduction du bassin versant de l'étang est, mais risque de pollution par les eaux de ruissellement et les lixiviats.
 - Pas de fragmentation d'habitat naturel,
 - Légère altération de la qualité du corridor diffus de continuité écologique mais pas de rupture
 - Milieux remaniés favorables au développement d'espèces végétales exotiques envahissantes: présence d'une petite population de Solidage géant.
- Site NATURA 2000: sites les plus proches localisés à 17 km au sud ouest: aucun effet du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire de ces sites.

MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION

Mesure d'évitement temporaire pendant 17 ans (construction de la 3eme alvéole)

Mesure réductrice d'impact avec:

- le fauchage tardif et la période des travaux adaptée autant que faire ce peut à la nidification des espèces
- Eradication du Solidage géant (espèce invasive)

Mesure compensatoire:

- création de 2 mares d'habitat similaire à l'habitat 8, très en amont de la réalisation de la 3ème alvéole, afin de favoriser le développement écologique de ce nouvel habitat
- déplacement d'une partie de la population de Jonc nain au niveau des mares

Mesures d'accompagnement: Suivi naturaliste quinquennal et assistance des mesures ERC par un écologue.

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

OYRÉ : 1020 habitants en 2013, sur 33 km², densité de population est de 31 hab/km².

Economie essentiellement liée aux activités agricoles (maïs, bovins, viticulture), avec quelques activités industrielles (centres de stockage des déchets non dangereux de Saint Jean Industries Poitou et Fonderie du Poitou Fonte).

Principaux axes routiers de proximité : la RD 725 et la RD 75

Habitations les plus proches : GAEC de Bellevue à 400 m au sud

EFFETS POTENTIELS DU PROJET

MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION

Effets sur les activités économiques :

- pas d'impact sur l'agriculture (terrains non cultivés),
- effet indirect lié à l'envol de poussières sur les cultures.
- Activité nécessaire au maintien de l'activité de l'usine de fonte d'aluminium: la proximité permet de maîtriser l'impact financier lié au traitement des déchets et de renforcer la stabilité de l'usine
- Maintien de l'économie locale avec l'emploi d'une entreprise sous traitante locale pour tous les travaux et l'entretien du site.

Effets potentiels sur la santé, l'hygiène et la salubrité publique liés :

- aux émissions sonores des différents éléments de production (engins, camions),
- aux émissions de poussières.

Pas d'effet sur l'alimentation en eau potable ni sur la qualité de l'air.

Pas de modification par rapport à l'impact actuel.

Effets potentiels sur la sécurité publique :

- risques directs et permanents (chute, noyade, collision),
- risques indirects et temporaires lié à la fréquentation humaine illicite sur le site

Mesures de suivi de la qualité des eaux souterraines selon une périodicité semestrielle

Mesures de suivi des émissions sonores: périodicité triennale

- Contrôle des accès et fermeture du site en dehors des heures d'ouverture,
- Panneaux de signalisation du danger autour des alvéoles, présence de bouée.

Permanence des mesures de protection et des contrôles déjà en place

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

Niveau sonore mesuré à Bellevue, sans activité sur le site 51,5 dB(A), avec déchargement d'un camion pour le site de Fonderie du Poitou Fonte.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET	MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION
<p>Emissions sonores : Diminution théorique du niveau sonore du fait de la diminution du volume de déchets non dangereux à mettre en place.</p> <p>Estimation de niveau sonore avec un déchargement de camion et un pousseur : 52 dB(A) soit 0,5 dB(A) d'émergence pour un seuil réglementaire de 5 dB(A)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des engins, • Contrôle régulier des niveaux sonores, • Horaires de travail limités à la tranche horaire 7h – 20h hors WE et jours fériés
<p>Envois de poussières liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au roulage et au déchargement des camions limités à un passage par jour • A la mise en place par pousseur : une fois par semaine (1 à 2 h) • Aux travaux: très épisodiques : les prochains sont prévus dans 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Piste des camions recouverte d'un enrobé sur une grande longueur ✓ Limitation de la vitesse des engins et camions à 30 km/h dans l'enceinte du site,
<p>Emissions lumineuses : phare des camions de livraison en période hivernale très variable car fonction de l'heure de passage du seul camion de la journée</p> <p>Emissions de gaz et de fumées limitées aux échappements des engins</p>	
<p>Effets indirects et temporaires liés à l'apport des déchets non dangereux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trafic routier, plus faible que celui autorisé actuellement (diminution du volume par 3, par une régénération optimisée des sables usés) - Risque d'accidents corporels. <p>Pas de modification par rapport à la situation actuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Respect du Code de la Route par les chauffeurs des camions. -Accès connu , RD 75 interdite au poids lourds après l'accès aux centres de stockage, respecté par les chauffeurs - Route d'accès aménagée avec mise en place de zone de croisement le long de la RD 75

Aucune modification par rapport à la situation de l'exploitation autorisée.

DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

Dans le secteur, les biens matériels sont essentiellement constitués par **les terrains, les voies de communication** (RD 75, chemins d'exploitation),
Le projet se situe **hors de tout périmètre de protection** de monument historique ou de site inscrit ou classé et de secteur sensible du point de vue de l'archéologie.

EFFETS POTENTIELS DU PROJET	MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION
<p>Effets sur les biens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'effets sur les terrains avoisinants, les voies de communication ou autres chemins d'exploitation -Pas d'effet sur la mare est . 	<ul style="list-style-type: none"> -Pente des digues respectant la stabilité des terrains. -Présence d'un collecteur et d'un massif filtrant dans l'alvéole permettant de collecter les lixiviats et d'éviter la mise en pression de l'alvéole.
<p>- Aucun effet sur le patrimoine culturel et architectural, pas de covisibilité possible</p>	<p>Sans objet</p>

Aucune modification par rapport à la situation de l'exploitation autorisée.

Composantes des milieux		Méthodes utilisées		Difficultés rencontrées
		Caractérisation de l'environnement	Evaluation des effets	
Composantes physiques	Topographie - Morphologie	Description à partir de la carte IGN n° 1825 Est de CHATELLERAULT au 1/25000	Effets décrits à partir des caractéristiques de l'exploitation	Sans objet
	Géologie Sols et Sous-sol	Contexte local établi à partir de la carte géologique de CHATELLERAULT, des sondages archivés à la Banque du Sous-Sol (BSS), des études précédentes; Réalisation de sondages pédologiques	Analyse des effets sur les eaux souterraines essentiellement	Sans objet
	Hydrologie	Etat des lieux à partir des données de terrain analyses qualitatives des eaux en sortie des lagunes de traitement	En l'absence d'écoulement superficiel au droit des terrains, aucune investigation particulière ne s'est avérée nécessaire	Sans objet
	Hydrogéologie	Contexte local établi à partir de la carte géologique de CHATELLERAULT, des sondages archivés à la Banque du Sous-Sol (BSS), des études précédentes; Réalisation de sondages pédologiques	Analyse des effets sur les eaux souterraines essentiellement	Sans objet
	Sites et paysages	Analyse des enjeux paysagers du secteur (caractéristiques, voisinage, sites remarquables, perceptions sociales etc.) réalisée à partir de la base d'études bibliographiques (base Mérimée) d'une part, et de relevés de terrain spécifiques d'autre part.		Sans objet

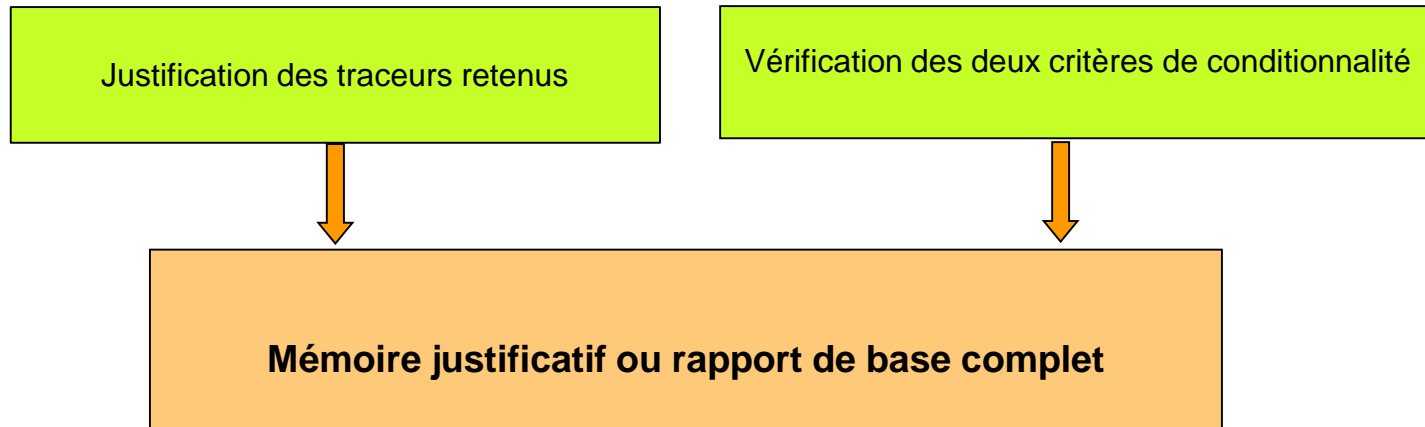
Composantes des milieux		Méthodes utilisées		Difficultés rencontrées
		Caractérisation de l'environnement	Evaluation des effets	
Faune et flore, habitats naturels, continuités écologiques et équilibres biologiques		<p>Contexte général établi à partir des cartes et données du site de la DREAL et fiches disponibles sur le site de l'INPN</p> <p>Description des habitats, de la flore et de la faune établie par des écologues spécialisés sur la base de plusieurs passages</p> <p>Méthodes d'inventaires décrites au chapitre 1 de l'étude écologique</p>	<p>Etude de la compatibilité entre le projet d'exploitation et d'aménagement et le statut des espèces (réglementation et/ou des outils de bioévaluation pour évaluer la rareté des espèces présentes</p> <p>Définition des effets résiduels après application des mesures d'évitement et de réduction, et si besoin établissement de mesures compensatoires</p>	Sans objet
Environnement humain	Démographie	<p>Données des recensements (INSEE)</p> <p>Recensement du nombre de foyers aux abords du site</p>	<p>Evaluation des effets sur les populations traitées dans les parties suivantes</p>	Sans objet
	Habitat	<p>Données des recensements (INSEE), cartographie (IGN, cadastre, photos aériennes du site Géoportail, ...)</p> <p>Campagne de terrain identifiant la nature des locaux (constructions fixes, locaux itinérants...) et l'occupation (permanente, saisonnière, occasionnelle)</p>	<p>Evaluation des effets directs si existants (suppression)</p> <p>Effets indirects sur les populations traités aux lignes suivantes</p>	Sans objet
	Bruit	<p>Etablissement de niveaux de bruit de référence à partir de mesures réalisées in-situ selon la méthode de contrôle (norme NF S 31-010) en zone à émergence réglementée (Z.E.R.).</p>	<p>Analyse prévisionnelle, avec fonctionnement de l'activité projetée, réalisée à l'aide d'outils mathématiques basés sur les différentes formules de propagation des ondes</p>	Sans objet
	Emissions lumineuses	Sans objet	<p>Recensement des sources lumineuses et des populations-cibles</p>	Sans objet

Composantes des milieux		Méthodes utilisées		Difficultés rencontrées
		Caractérisation de l'environnement	Evaluation des effets	
Facteurs climatiques et qualité de l'air	Climatologie	Données de Météo France	Paramètres pris compte dans l'analyse des effets liés aux émissions de poussières	Sans objet
	Qualité de l'air	Données issues du site internet d'ATMO	Effets liés aux émissions d'odeurs et de fumées traités à partir de l'identification des sources, des populations-cibles et des relations doses-réponses (cf. volet sanitaire)	
Réseaux de communication	Routes Voies ferrées Voies fluviales Réseau aérien	Description des réseaux à partir du recensement des voies présentes aux abords (observations visuelles, cartographie du cadastre, IGN...),	Quantification des effets sur le trafic réalisée à partir des données de production de la carrière (détermination des flux entrants et sortants) et des comptages routiers existants	Sans objet
	Activités économiques et services	Industrie et artisanat Agriculture Services	Données issues du recensement de la population, du recensement agricole de l'INSEE, d'observations de terrain, des sites Internet des structures nationales (INAO) ou locales (mairies, ...)	
Patrimoine culturel et archéologie	Patrimoine culturel	Données fournies par les services de l'état (Direction Régionale des Affaires Culturelles, la base de données Mérimée...)	Analyse traitée à partir du recensement des points de vue	
	Archéologie	Données internet		
Espaces de loisirs, tourisme		Carte et sites internet de la mairie notamment	En l'absence de toute sorte d'activités sur le site ou à proximité immédiate, aucun développement spécifique n'est nécessaire	Sans objet
Déchets		Schéma régionaux, caractérisation des déchets mis en place sur le site	Liste des déchets produits sur le site et classification selon les codes du décret n° 2002-540 du 18 avril 2002	Sans objet

Composantes des milieux	Méthodes utilisées		Difficultés rencontrées
	Caractérisation de l'environnement	Evaluation des effets	
Sécurité publique	Description de la population aux abords du projet faite au paragraphe relatif à l'environnement humain	Description des dangers découlant de l'activité en fonction de ses caractéristiques et des risques encourus par la population, en tenant compte de l'efficacité des mesures de prévention et de protection Partie traitée spécifiquement dans le volet 3 du dossier (étude de dangers), selon les termes de l'arrêté du 29/09/2005	Sans objet
Salubrité et santé publiques	Rappel des principaux éléments de l'état initial du site : description de la population aux abords du projet, qui constitue les cibles (cf. environnement humain), des vecteurs (eaux, air, sols)	Méthodologie des guides « Evaluation des risques sanitaires liés aux substances chimiques dans l'étude d'impact des ICPE » (INERIS 2003), « Guide pour l'analyse du volet sanitaire des études d'impact » (Institut de Veille Sanitaire 2002) et « Document d'orientation sur les risques sanitaires liés aux carrières » (BRGM 2004) : Inventaire des sources de pollution, de la nocivité des émissions en fonction de la sensibilité de la population-cible	Sans objet

Un rapport de base est dû lorsque l'activité implique:

- L'utilisation, la production ou le rejet de substances dangereuses pertinentes
- Un risque de contamination du sol et des eaux souterraines sur le site d'exploitation



JUSTIFICATION DES TRACEURS RETENUS

Le choix des traceurs retenus est réalisé à partir des analyses des lixiviats.

Ont été retenus les paramètres présentant des teneurs supérieures aux seuils analytiques , **soit l'aluminium et le phénol**

VÉRIFICATION DES CRITÈRES DE CONDITIONNALITÉ

- Les fiches de données sécurité de l'aluminium et du phénol présentent différentes phases de risques permettant de déterminer le caractère dangereux de ces éléments.
- Les flux massiques annuel de ces éléments, sont très faibles. Le deuxième critère n'est donc pas validé.

Le rapport de base complet n'est pas nécessaire, seul est fourni un mémoire justificatif

MÉMOIRE JUSTIFICATIF

Géologie – hydrogéologie du site - hydrologie

Le sol se compose de limons argileux sous lesquels se développent les formations argileuses de l'éocène sur une épaisseur variable de 10 à 15 m. Ces terrains possèdent une perméabilité faible limitant très fortement toute infiltration des eaux et formant ainsi une barrière passive à toute pollution .

La masse d'eau souterraine présente au droit du projet est l'aquifère de la « craie séno-turonienne » situé sous les formations argileuses de l'éocène. La piézométrie de ce réservoir est suivi régulièrement, deux piézomètres de 25 m de profondeur sont implantés sur le site et la société limitrophe Fonderie du Poitou Fonte possède également trois piézomètres. Le sens d'écoulement de la nappe est orienté du sud sud est vers le nord nord ouest.

La banque de donnée du sous sol indique un puits à l'exploitation agricole de Bellevue, puits à priori non utilisé selon une habitante. Ce puit situé au sud du projet est en amont hydraulique.

Les captages pour l'alimentation en eau potable sont situés au sud du projet, en amont hydraulique mais surtout ils captent le réservoir d'eau du cénomanien situé sous celui de la craie séno-turonienne et séparé de ce dernier par des marnes peu perméables. Le risque de pollution de ces captage est donc nul.

Aucun cours d'eau temporaire ou permanent n'est présent sur le site. Les eaux de ruissellement de la piste d'accès sont collectées par des fossés et renvoyées dans les lagunes.

Les lixiviats issus des alvéoles de stockage des déchets sont collectés et acheminés par canalisations enterrées jusqu'aux lagunes de traitement. Les eaux des lagunes sont dirigées vers l'étang situé à l'ouest, dans l'emprise de la société Fonderie du Poitou Fonte.

Environnement industriel

Un centre de stockage de déchets non dangereux de la SITA, avec récupération de biogaz est situé au sud du projet, en amont hydraulique par rapport au site. Le centre de stockage de déchets non dangereux de la société Fonderie du Poitou Fonte est limitrophe au site, cotés nord et ouest.

IMPACTS POTENTIELS ET MESURES DE PROTECTION VIS-À-VIS DES EAUX SOUTERRAINES ET DES SOLS

	IMPACTS POTENTIELS		MESURES EXISTANTES
Pollution des sols	En phase de construction	Risque de pollution des sols lors de leur remaniement et stockage provisoire	Pas de circulation sur ces matériaux, pas de risque de pollution par déversement accidentel ou mélange de matériaux
	En phase d'exploitation	Risque de pollution des sols par infiltration d'eau de lixiviation ou déversement de produits dangereux	Membrane de sécurité active permettant de garantir l'absence de rejet de lixiviats dans les sols. Présence de membrane de sécurité passive (couche d'argiles) limitant la pénétration de polluants potentiels dans les sols
	En fin d'exploitation	Risque de pollution pendant les travaux de recouvrement et en post exploitation	Maintien des membranes de sécurité active et passive. Couverture des alvéoles par couche imperméable (0,9 m d'argiles compactées)
Pollution des eaux superficielles	En phase de construction	Rejets de polluants dans les eaux superficielles	Durée des travaux réduite, sur des périodes non pluvieuses
	En phase d'exploitation		Drainage des eaux de lixiviation vers le traitement par lagunage, par canalisation fermée. Décantation des eaux de ruissellement dans les fossés de bords de piste avant rejet. Analyse régulière des eaux de lixiviation et des eaux rejetées dans le milieu naturel (étang).
	En fin d'exploitation	Absence d'incidence	
Pollution des eaux souterraines	En phase de construction	Travaux hors d'eau, risque de pollution indirecte par infiltration	Présence de barrière passive de 10 à 15 m d'argiles permettant de bloquer toute pollution
	En phase d'exploitation	Risque quasi nul d'infiltration : membranes de sécurité active et passive	Suivi de la qualité des eaux souterraines par prélèvements dans les piézomètres
	En fin d'exploitation		Maintien du dispositif de traitement par lagunage Suivi qualitatif post exploitation

IMPACTS POTENTIELS ET MESURES DE PROTECTION VIS-À-VIS DES EAUX SOUTERRAINES ET DES SOLS



- En vert : zones présentant des risques réduits : alvéole recouverte et réseau de drainage des eaux de ruissellement.
- En orange : zones présentant des risques potentiels plus élevés : alvéole en cours d'exploitation et lagunage

ANALYSES ET RECAPITULATIF DES INCIDENTS SUR LE SITE

Sur les eaux superficielles :

**Analyses des lixiviats et analyses en sortie de lagune de traitement.
Ne sont indiquées dans le tableau que les anomalies relevées.**

Paramètres analysés	Lixiviats depuis 2010	Sortie Lagunage depuis 2010	Seuils prescrits dans l'AP
pH	1 dépassement (9) en 2010	5 dépassements dont 1 à 9,7 en 2012	Entre 5,5 et 8,5
COT		2 dépassements < 140 mg/l	< 70 mg/l
DBO ₅			< 100 mg/l si flux < 30 kg/j < 30 mg/l au-delà
DCO		1 dépassement (340 mg/l) en 2014	< 300 mg/l si flux < 100 kg/j < 125 mg/l au-delà
MES			< 100 mg/l si flux < 15 kg/j < 35 mg/l au-delà
N (azote global)	1 dépassement (40 mg/l) en 2016	4 dépassements d'avril 2014 à novembre 2015.	< 30 mg/l
Nitrates			
Nitrites			
Azote Kjeldhal			
Phosphore			< 10 mg/l
Fluorures			< 15 mg/l

ANALYSES ET RECAPITULATIF DES INCIDENTS SUR LE SITE

Paramètres analysés	Lixiviats depuis 2010	Sortie Lagunage depuis 2010	Seuils prescrits dans l'AP
Aluminium total		1 dépassement en septembre 2012	Cf métaux totaux
Cuivre			Cf métaux totaux
Fer			Cf métaux totaux
Manganèse			Cf métaux totaux
Zinc			Cf métaux totaux
Cyanures libres			< 0,1 mg/l
Chrome hexavalent			< 0,1 mg/l
Cadmium			< 0,2 mg/l et métaux totaux
Chrome total			Cf métaux totaux
Nickel			Cf métaux totaux
Plomb			< 0,5 mg/l et métaux totaux
Mercure			< 0,05 mg/l et métaux totaux
Indice phénol			< 0,05 mg/l
AOX			< 0,1 mg/l
Arsenic total			< 1 mg/l
Étain dissous			Cf métaux totaux
Indice hydrocarbure			< 10 mg/l

Métaux totaux : somme de Pb, Cu, Cr, Ni, Zn, Mn, Sn, Cd, Hg, Fe, Al : seuil : 15 mg/l

Les dépassements observés sur les eaux en sortie de lagunage, à l'exception d'une fois en 2012 pour l'aluminium, ne sont pas sur les paramètres indicateurs de pollution spécifiques des DND mis en place, à savoir , l'aluminium et l'indice phénol.

A noter que cette valeur d'aluminium un peu forte en sortie de traitement ne se retrouve pas au niveau des lixiviats.

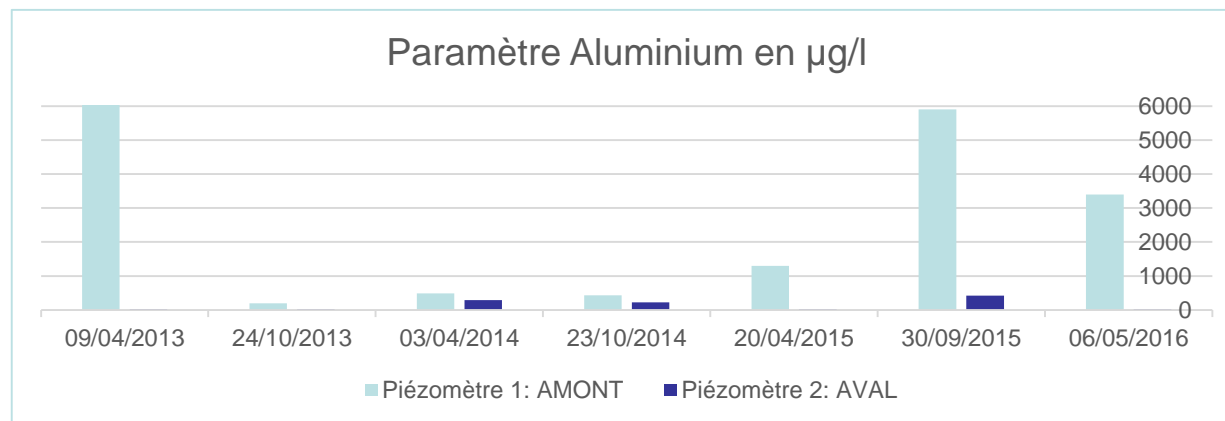
ANALYSES ET RECAPITULATIF DES INCIDENTS SUR LE SITE

Sur les eaux souterraines:

Analyses des prélèvements dans les piézomètres

Les analyses d'eau dans les piézomètres amont et aval montrent que l'indice phénol et les hydrocarbures ont toujours été inférieurs aux seuils de détection, soit respectivement $<0,01$ mg/l et $< 0,05$ mg/l.

Le paramètre aluminium par contre, présente des concentrations non négligeables sur le piézomètre amont et beaucoup plus faibles sur le piézomètre aval.



L'analyse des données sur les piézomètres montre que le site est très probablement sous l'influence d'écoulements externes, en provenance du sud est au vu du sens d'écoulement de la nappe.

CONCLUSIONS

L'analyse des traceurs spécifiques de pollution pour les déchets non dangereux mis en place montre que les caractéristiques et concentrations observées ne justifient pas la réalisation d'un rapport de base complet.

D'autre part, le mémoire justificatif montre que la pollution des sols et des eaux souterraines au droit du site apparaît comme extrêmement réduite.

Les risques de contamination des sols et des eaux par le site ne pourraient provenir que du lessivage des lixiviats vers les eaux superficielles ou d'une infiltration dans le sol, liés à un problème d'étanchéité de la membrane. Cependant la barrière passive constituée par les argiles limite tout risque de pollution.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS CLASSÉES

*Rubriques 2760 -2 et 3540 de la nomenclature des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement*

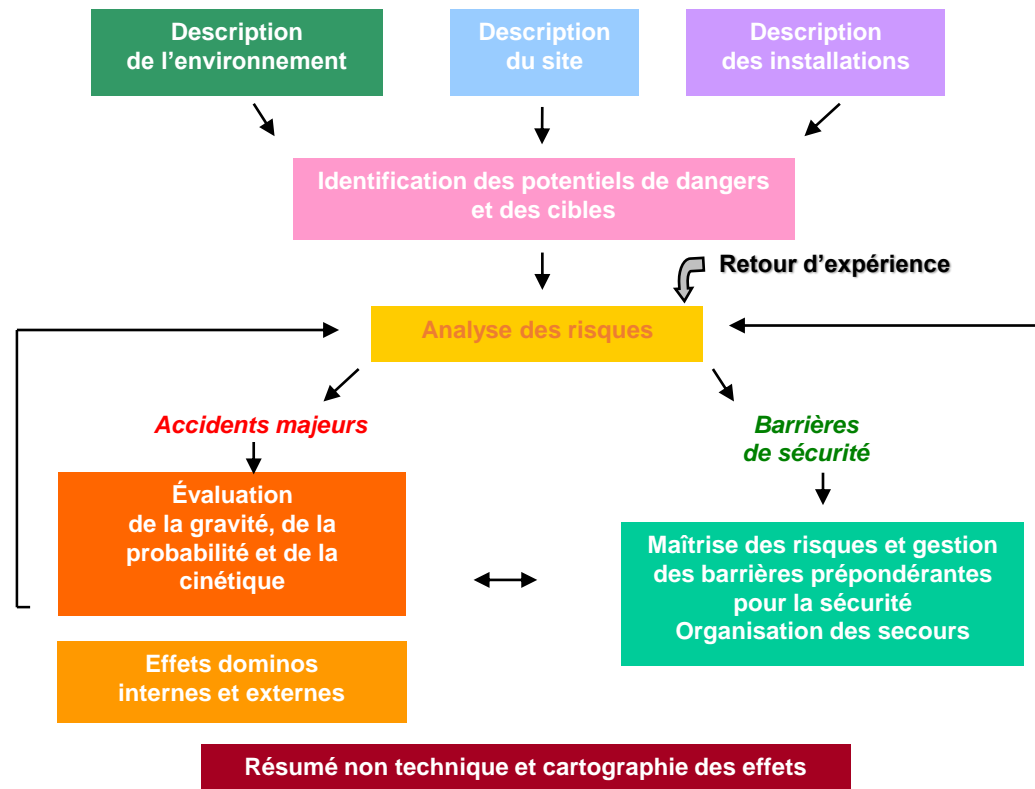
Commune de OYRÉ (86)

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE DE DANGERS

SOMMAIRE DE L'ETUDE DE DANGERS

DEMARCHE GENERALE	2
DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON ENVIRONNEMENT	3
INTERETS A PROTEGER	4
LES POTENTIELS DE DANGER	5
ACCIDENTOLOGIE	6
ANALYSE PRELIMINAIRE DES RISQUES	7
SCENARII POTENTIELLEMENT ENVISAGES	9
EVALUATION DE LA GRAVITE	10
EVALUATION DES RISQUES PRESENTS SUR SITE	13
GLOSSAIRE	15

DEMARCHE GENERALE DE L'ETUDE DE DANGERS



DESCRIPTION DU PROJET

Les principales caractéristiques de l'exploitation sont les suivantes :

Aucune infrastructure ni bâtiment n'est présent sur le site, aucun stockage de produit dangereux type hydrocarbures n'est présent sur le site.

En période d'amenée des matériaux, hors travaux sur les alvéoles

- Amenée des déchets non dangereux sur site, par camions depuis l'usine, selon une fréquence de 5 à 6 camions de 13 t de charge utile par semaine
- Déchargement des matériaux devant l'alvéole
- Mise en place des matériaux dans l'alvéole, par pousseur (engin sur site) une fois par semaine
- Entretien régulier du site, curage des fossés....

En période de travaux: recouvrement d'alvéole, creusement d'alvéole

- Travaux de terrassement à l'aide d'engins de chantier. Les prochains travaux interviendront dans 16 ans pour la construction de la 3eme alvéole, dans 17 ans pour le recouvrement de la 2eme, puis en 2033 pour la construction de la 4^{ème} et 2034 pour le recouvrement de la 3^{ème}. Les travaux dureront quelques semaines dans l'année.

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Climatologie** : vents de secteur sud ouest dominants en fréquence et en puissance
- **Hydrographie – hydrogéologie**: Aucun cours d'eau permanent ou temporaire, l'aquifère principal est constitué par les sables cénomaniens (captages AEP) situé sous celui de la craie séno-turonienne lui-même sous les argiles sénoniennes. L'activité du centre de stockage de déchets non dangereux n'aura strictement aucune influence qualitative ou quantitative sur ces forages.
- **Topographie**: Pente faible des terrains vers le nord ouest.
- **Géologie**: Le secteur d'étude repose sur les limons de plateaux et sur les argiles sénoniennes, présentent sur une épaisseur de l'ordre de 10 à 15m.
- **Proximité dangereuse**: Pas d'installation SEVESO proche. Activités industrielles de proximité : Le centre de stockage de DND de Fonderie du Poitou Fonte et le centre de stockage d'ordures ménagères de SITA, aujourd'hui à l'arrêt, sur la commune de Sénillé- Saint Sauveur.
- **Aéroport – aérodrome** : Pas de piste dans un rayon de 2 km, la chute d'avion n'est pas retenue comme élément initiateur.
- **Réseau routier**: Les grands axes routiers de proximité sont : la RD 910 à l'ouest du site, à environ 8 km, la RD 16 : contournement est de Chatellerault, à environ 7 km à l'ouest du site et la RD 725, au sud du site, à 1,5 km.

On accède au site par la RD 725, puis par une voie communale, à gauche, au niveau de l'Etang Berland.

L'habitat

Lieu-dit	Distance minimale par rapport aux limites du projet	Position par rapport au projet
GAEC de Bellevue	400m	sud
La Fosse aux loups	1 600 m	nord
L'Alleu des Bois	1 300 m	nord ouest
Les Bouées	1 400 m	nord ouest
L'Espinasse	1 500 m	nord ouest
St Hubert	1 800 m	ouest
Les Barretries	1 500 m	ouest
Les Martins	1 800 m	Ouest sud ouest
Le pré vert	1 900 m	sud ouest
Le Carroir des Landes	1 800 m	sud sud ouest
L'étang Berland	1 600 m	sud
La Ville aux Geais	1 600 m	sud
Le Chêne rond	1 800 m	est

Il n'y a pas d'infrastructure susceptible d'accueillir des personnes de constitution fragile (hôpital, clinique, maison de retraite, école...) recensée à moins d'un kilomètre autour du site.

Ressource en eau potable: Les captages d'eau potables e font dans un aquifère captif et profond. Ils sont situés en amont hydraulique vis-à-vis du centre de stockage des DND .

Réseau routier et circuit touristique: Les voies de communication sur lesquelles le projet pourrait avoir un effet sont les voies empruntées les plus proches, à savoir le chemin privé et la voie communale qui remonte vers le bourg de Oyré.

Sites remarquables: Pas de monument ou site inscrit ou classé à proximité. Projet hors Parc Naturel National ou Régional

Les équipements:

- un pousseur pour la mise en place des DND
- des engins de chantier dont le nombre sera fonction des besoins (, pelle, tombereaux, etc...), pour les phases de travaux de création et de réaménagement des alvéoles.

Les engins seront alimentés en énergie fossile type GNR

Les matériaux:

- Déchets non dangereux , non inertes de la fonderie : sables usés, fines de dépoussiérage, réfractaire usé, fines de grenailage . Les résultats des essais de lixiviation obtenus permettent de caractériser les déchets comme non dangereux.
- Matériaux de décapage des sols et argiles issus des travaux de terrassement.

Les produits:

- Carburant: GNR: Point éclair élevé: > 55°C combustible. Le potentiel de danger associé est plus une pollution de l'environnement. Pas de stockage sur site

Rappelons que les sables usés peuvent contenir des phénols en faible quantité, 0,6 mg/kg sur le test de lixiviation. Le phénol est un liquide combustible mais, avec point d'éclair est de 79 °C (175 °F).

Les produits et matériaux présents sur site, et pouvant être en contact sont compatibles entre eux.

Les sources de dangers:

- l'existence de berges pour l'alvéole et pour les lagunes,
- la circulation et les manœuvres d'engins de chantier et de camions de livraison,
- l'utilisation de carburants,
- la stabilité des terrains limitrophes,

•Réduction des potentiels de dangers:

La création et la gestion des alvéoles, avec la mise en place des déchets non dangereux, restent des procédés peu complexes bien connus et maîtrisés. Il n'existe pas à ce jour de procédés différents ou de meilleures technologies dans ce secteur d'activité.

Pour les seuls produits dangereux (GNR) l'application des consignes de sécurité, de manipulation permettent de diminuer les potentiels de dangers.

- Depuis 1995 le BARPI a enregistré 66 accidents survenus sur des installations de centre de stockage. Néanmoins, ces accidents concernent essentiellement les centres de stockage de déchets ménagers.
- Aucun accident n'a été recensé sur des centre de stockage de la même nature que celui de Saint Jean Industries Poitou (Sables de fonderie).
- L'analyse des résultats indique que ces accidents sont essentiellement liés à des incendies ayant pour origine la combustion de matières inflammables (cartons, plastiques...), matériaux non présents sur le site .
- L'activité du centre de stockage de Saint Jean Industries Poitou est plus assimilable à une exploitation d'installation de stockage de déchets inertes (ISDND).
- Les conséquences recensées sont principalement des dommages internes aux sites, concernant le personnel (dommage corporel) ou le matériel.
- Aucun décès de personne n'a jamais été enregistré à l'extérieur d'un périmètre autorisé en relation avec un incident intervenu à l'intérieur du site.

A ce jour, aucun accident ou incident majeur n'est intervenu lors des phases d'exploitation.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

- Risques de pollution accidentelle des eaux par hydrocarbures: risque faible à négligeable compte tenu de la nature argileuse du sol et du sous sol
- Risques de des eaux superficielles (étang ouest) par les lixiviats issus des alvéoles, par traitement insuffisant: risque faible compte tenu des résultats des test de lixiviation des déchets très proches des seuils de classement en matériaux inertes et du suivi qualitatif réalisé sur les lixiviats et sur les eaux en sortie de lagunage.
- Risque de pollution de l'air: incendie d'u engin, roulage des engins et camions sur la piste, déchargement des matériaux devant l'alvéole. Risque limité compte tenu de la faible activité sur le site: environ 1 camion par jour, poussage des matériaux une fois par semaine et travaux sur les alvéoles très épisodiques.

RISQUES HUMAINS: INCENDIE

Feu de nappe suite à un accident avec déversement du réservoir :

	Distance en m
Flux radiatif (3kW/m ²)	15 m
Flux radiatif (5kW/m ²)	15 m
Flux radiatif (8kW/m ²)	10 m

Le risque d'incendie sera relativement réduit.

En cas d'accident de ce type, les populations riveraines ne seraient pas en danger et il n'y a pas d'effet thermique au-delà des limites du site.

RISQUES D'AFFAISSEMENT OU D'INSTABILITE DES DIGUES

La hauteur d'affouillement est de 2 m et les alvéoles sont entourées de digues de 4 m de hauteur.

En cas de rupture de digue, les sables s'écouleraient un peu sur les terrains alentours jusqu'à récupérer une pente de stabilité naturelle. En aucun cas, cela ne pourrait constituer un risque pour les riverains ou utilisateurs des voies de circulation de proximité.

RISQUES LIES AUX ELEMENTS EXTERIEURS DU SITE

Risques de synergie d'accident :

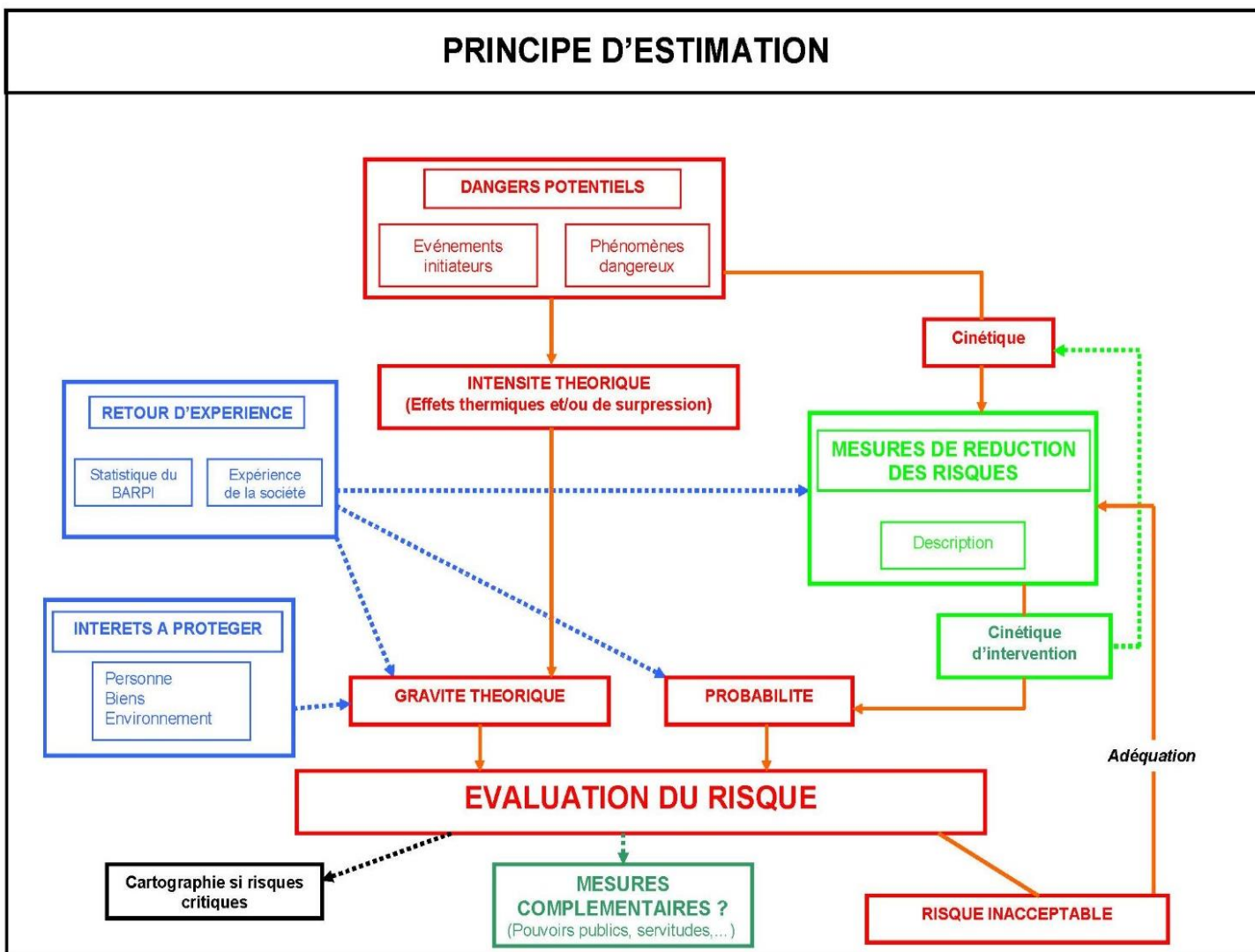
- **Axes routiers, ferroviaires, fluviaux, aériens:** Aucun risque synergie possible, avec le site.
- **Installation et infrastructures avoisinantes:** Eoliennes à 600 m du site: L'absence d'élément sensible sur le site et la distance des éoliennes font que la synergie d'accident est considérée comme nulle.

Risques externe d'origine naturelle:

- **Inondation, incendie, risque sismique, conditions climatiques extrêmes:** site hors zone inondable, peu de végétation sur le site, aléa sismique modéré, activité très épisodique. Aucun enjeu humain n'est retenu. Risque environnemental extrêmement faible.

SCENARII POTENTIELLEMENT ENVISAGEABLES

Produits dangereux	Les dangers potentiels	Evènements initiateurs	Risques théoriques encourus	Retour d'expérience	Mesures de protection	Accident majeur
Hydrocarbures	Pollution des eaux	Débordement des réservoirs Renversement du camion Fuite mécanique et rupture de leur réservoir Manque d'entretien Défaillance du matériel	Epandage sur les sols et pollution de la couche très superficielle	ICPE type carrière et stockage de déchets non dangereux ; 3 cas de pollution chronique aggravée 6 cas de pollution des eaux et 7 cas de pollution de sol Aucun incident ou accident recensé sur le site depuis le début de son exploitation	- Protection vis-à-vis de la manipulation des hydrocarbures - Kits anti pollution dans les engins - Absence de stockage sur site	Aucune conséquence humaine à l'extérieur du site
	Incendie	Collision conduisant à un épandage de produits polluants	Rayonnement thermique lors d'un feu de nappe Inhalation de produits toxiques	Aucun incident ou accident recensé sur le site depuis le début de son exploitation	- Pas d'habitation dans les zones de danger (15 m) - Effets irréversibles à 15 m autour de la source - Effets létaux : 15 m autour de la source	Aucune conséquence humaine à l'extérieur du site
Hydrocarbures	Incendie	Combustion accidentelle Echauffement des moteurs Mise en contact avec une source de chaleur (cigarette par exemple) Foudre touchant les matières combustibles		Aucun accident significatif enregistré sur le site Aucun accident significatif enregistré sur le site	Milieu ouvert, dispersion des gaz rapide, volume de produits faible - Respect des consignes - Milieu minéral limitant la propagation - Nombreux plans d'eau, limitant la propagation	Aucune conséquence humaine à l'extérieur du site



EVALUATION SEMI QUANTITATIVE

GRILLE DE CRITICITE

Niveau de gravité des conséquences						
Désastreux à Catastrophique						
Important						
Sérieux						
Modéré						
	E	D	C	B	A	Niveau de probabilité d'occurrence
	Risque jugé inacceptable		Risques critiques		Risques acceptables	

ECHELLE DE COTATION DE LA PROBABILITE

Niveau de probabilité	Critère de choix	
	Traduction qualitative	Traduction en termes de mesures de sécurité
Classe A	évènement courant" : il s'est produit sur le site et/ou peut se reproduire à plusieurs reprises pendant la durée de vie de l'installation, malgré d'éventuelles mesures correctives.	Performances limitées des mesures de sécurité
Classe B	évènement probable" : il s'est produit et/ou peut se produire pendant la durée de vie de l'installation.	Performances moyennes des mesures de sécurité. Au moins un contrôle permanent nécessaire
Classe C	Classe C : "évènement improbable" : cet évènement s'est déjà rencontré dans le secteur d'activité ou dans ce type d'organisation au niveau mondial, sans que les éventuelles corrections intervenues depuis apportent une garantie de réduction significative de sa probabilité.	Performances des mesures de sécurité fortes. Au moins une barrière de sécurité indépendante
Classe D	Classe D : "évènement très improbable" : cet évènement s'est déjà rencontré dans le secteur d'activité mais a fait l'objet de mesures correctives réduisant de significativement sa probabilité.	Performances des mesures de sécurité maximales. Plusieurs barrières de sécurité indépendantes nécessaires
Classe E	Classe E : "évènement possible mais extrêmement peu probable" : n'est pas impossible au vu des connaissances actuelles mais non rencontré au niveau mondial sur un très grand nombre d'années	Performances des barrières de sécurité maximales. Plusieurs barrières de sécurité indépendante nécessaires.

EVALUATION QUANTITATIVE

NIVEAUX DE GRAVITE

Niveau de gravité des conséquences humaines	Zone délimitée par le seuil des effets létaux significatifs	Zone délimitée par le seuil des effets létaux	Zone délimitée par le seuil des effets irréversibles sur la vie humaine
"Désastreux"	Plus de 10 personnes exposées	Plus de 100 personnes exposées	Plus de 1 000 personnes exposées
"Catastrophique"	Moins de 10 personnes exposées	Entre 10 et 100 personnes exposées	Entre 100 et 1 000 personnes exposées
"Important"	Au plus 1 personne exposée	Entre 1 et 10 personnes exposées	Entre 10 et 100 personnes exposées
"Sérieux"	Aucune personne exposée	Au plus 1 personne exposée	Moins de 10 personnes exposées
"Modéré"	Pas de zone de léthalité hors de l'établissement		Présence humaine exposée à des effets irréversibles inférieure à "une personne"

ECHELLE DE COTATION DE LA GRAVITE

Niveau de gravité	Cibles humaines	Cibles matérielles	Cibles environnementales
Catastrophique désastreux	Effets critiques (létaux ou irréversibles) sur au moins une personne à l'extérieur du site ou au niveau des zones occupées du site	Atteinte d'un bien, équipement dangereux ou de sécurité à l'extérieur du site ou atteinte d'un équipement dangereux ou de sécurité critique sur le site conduisant à une aggravation générale des conséquences	Atteintes critiques à des zones vulnérables (ZNIEFF, point de captage...) avec répercussion à l'échelle locale
important	Effets critiques (létaux ou irréversibles) limités à un poste de travail sur le site	Atteinte d'un équipement dangereux ou d'un équipement de sécurité critique sur le site sans aggravation générale des conséquences	Atteintes sérieuses à l'environnement nécessitant des travaux lourds de dépollution
sérieux	Aucun effet critique au niveau des zones occupées ou postes de travail du site. Des effets pouvant être observés de façon très localisée	Atteintes à des équipements dangereux du site sans synergie d'accidents ou à des équipements de sécurité non critiques	Atteintes limitées au site et nécessitant des travaux de dépollution minimales
modéré	Pas d'effets significatifs sur le personnel du site	Pas d'effet significatif sur les équipements du site	Pas d'atteinte significative à l'environnement

EVALUATION DES RISQUES PRESENTS SUR LE SITE

Produits dangereux	Les dangers potentiels	Risques théoriques encourus	Mesures de protection	Accident majeur	Retour d'expérience	Niveau de gravité	Niveau de probabilité	Evaluation du risque
Hydrocarbures	Incendie	Rayonnement thermique lors d'un feu de nappe Inhalation de produits toxiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'habitation dans les zones de danger - Effets irréversibles à 15 m autour de la source - Effets létaux : 15 m autour de la source Pas de présence humaine extérieure au site dans un rayon de 15 m autour de la zone de circulation d'un engin ou camion	Aucune conséquence humaine à l'extérieur du site	Aucun accident de ce type recensé sur le site	Modéré	E	
			Milieu ouvert, dispersion des gaz rapide, volume de produits faible		Aucun accident de ce type recensé dans la base de données ARIA			
			<ul style="list-style-type: none"> - Respect des consignes - Milieu minéral limitant la propagation 		Modéré			



Commune de OYRÉ

CARTOGRAPHIE DES ZONES A RISQUES

- Centre de stockage de déchets non dangereux de St Jean Industrie
- Centre de stockage de déchets non dangereux de La Fonderie du Poitou Font
- Rayon de 35 m
- E 542 Numéro de parcelle concernée
- Plan d'eau
- Piézomètre
- Voie d'accès
- Évacuation des Lixivate vers les lagunes
- Zone en eau: risque de noyade
- Aire de circulation: risque d'accident corporel, de pollution, collision et circulation des camions et engins
- Zone de travaux: risques d'accidents corporels, de collision et de pollution

Echelle : 1/2 000
Source : geoportail

AEP : Alimentation en Eau Potable

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

Décapage : Action d'enlever la partie supérieure des terrains

DND : Déchet non dangereux

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

NATURA 2000 : Réseau de sites naturels d'Intérêt Communautaire mis en place dans le cadre des directives Habitats et Oiseaux

NGF : Nivellement Général Français

Piézomètre : ouvrage foré et équipé d'un tube percé disposé au sein de la nappe permettant d'en relever les niveaux d'eau et d'effectuer des prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique ou Floristique



**Agence de Nantes
25 rue Jules Verne
44700 ORVAULT**

**Tél. : 02 40 63 89 00 - Fax : 02 40 63 89 15
E-mail : anne.devaux@encem.com - <http://www.encem.com>**
